

**VILLE DE VETHEUIL**  
**Délibération 2024-60**

LE JEUDI 21 NOVEMBRE DEUX MIL VINGT QUATRE A DIX-NEUF HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE

**PRESENTS** : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO. M. Didier DUFOURMANTEL, M. Thierry DUBOIS, M. Laurent DUGAS, M. Olivier ROUCHE, Mme Flore GAMBIER, M. Philippe BEUGNON, M. David LE GLANIC

**SECRETARE** : Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO

nombre de conseillers :	
en exercice :	14
présents :	9
votants :	10
quorum :	8

**PROCURATIONS** :

M. Thierry GARDIE donne procuration à M. Laurent DUGAS.

**ABSENTS EXCUSES** :

Mme Roxane Fossé  
Mme Christine Gibaud  
Mme Dominique Barbier-Cintrat  
M. Romuald Seïté  
M. Thierry Gardie a donné procuration.

**RAPPORTS EAU ET ASSAINISSEMENT 2023**

Le rapport Assainissement ayant été fourni tardivement à la collectivité, les deux rapports sont présentés à ce conseil alors qu'ils auraient dû l'être en juin dernier.

Synthèse des informations figurant dans les rapports qui peuvent être consultés en mairie :

**Rapport Eau**

- Nombre d'abonnés : 481 (pour 903 habitants desservis)
- Linéaire de réseau (hors branchements) : 10,65 km
- Pertes en réseau : 2,98m<sup>3</sup>/km/j
- Rendement du réseau de distribution : 80,2 %
- Analyses bactériologiques : 100 % de conformité
- Analyses physico-chimiques : 100 % de conformité
- Réparations de fuites sur canalisations : 8
- Réparations sur branchements : 4

**Rapport assainissement**

- Nombre de clients en assainissement collectif : 292
- Volume assujetti : 21 788 m<sup>3</sup>
- Linéaire du réseau assainissement : 5,1 km
- Prix TTC du service au m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup> : 3,11

REÇU EN PREFECTURE

le 27/11/2024

Application arjivie.fr/qualite.com

99\_DE-095-219506516-20241121-2024\_60-DE

Après avoir délibéré,  
Le Conseil municipal  
Prend acte des rapports de l'Eau et de l'Assainissement 2023.

Le Maire  
Dominique HERPIN-POUGIENAT



Envoyé le 27/11/2024  
Reçu en Prefecture de Cergy-Pontoise le 27/11/2024  
Publié le : 27/11/2024  
La présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours dans un délai  
de deux mois devant le Tribunal Administratif  
de Cergy Pontoise à compter de sa publication.

La secrétaire de séance  
Isabelle LEPICIER-CAPUTO

REÇU EN PREFECTURE

le 27/11/2024

Application agréée E-legalite.com